

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Note de Présentation

Budgets Primitifs 2021

INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, une note brève et synthétique retracant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget.

Envoyé en préfecture le 21/04/2021
 Reçu en préfecture le 21/04/2021
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Aperçu de l'environnement macro-économique

Extraits publiés du « Débat d'Orientation Budgétaire 2021 » publié par la Caisse d'Epargne en Janvier 2021 et des sites internet : economie.gouv et INSEE

L'économie mondiale doit faire face à la pandémie mondiale de la COVID-19, et évolue au rythme des mesures de restrictions imposées pour y faire face. La récession qui s'est abattue sur le monde en 2020, à cause d'un virus, est d'une ampleur inédite depuis les deux guerres mondiales. C'est ce que rappelle la Banque mondiale dans ses dernières prévisions économiques publiées mardi 5 Janvier 2021. Le PIB mondial s'est contracté l'an dernier de 4,3 % selon les calculs de l'institution de Washington. De l'Europe à l'Amérique, de l'Afrique à l'Asie, pas un continent n'a été épargné par ce double choc historique de demande - les consommateurs confinés - et d'offre - les entreprises fermées.

Depuis Noël, l'apparition de plusieurs variants du virus particulièrement contagieux conduit à un nouveau retour en force des confinements et des fermetures des frontières, compliqueront les échanges économiques durant l'année 2021. Les campagnes de vaccination lancées depuis fin 2020 constituent de véritables lieux d'espérance, qui pourraient devenir réalité au second semestre 2021.

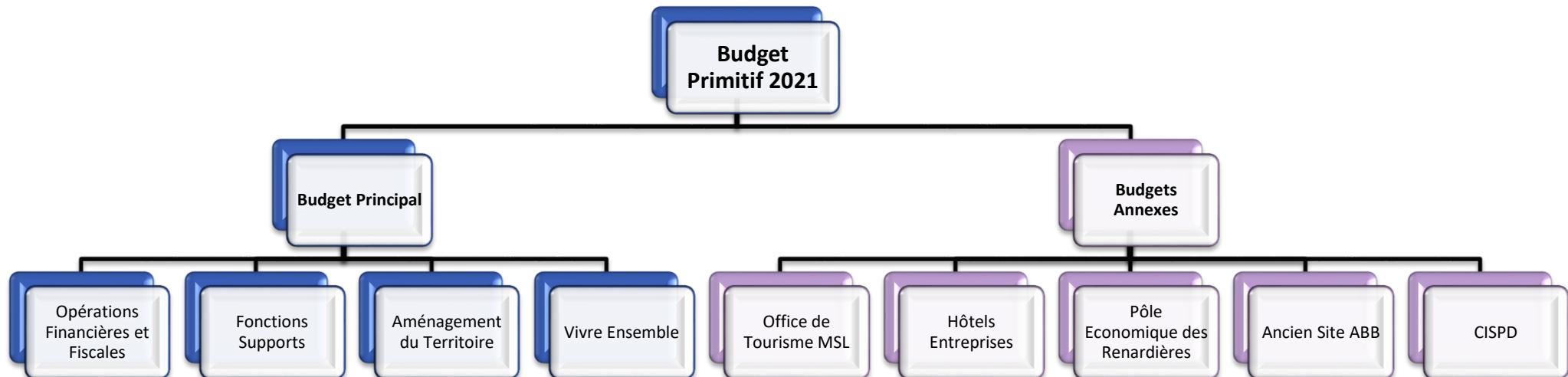
Le FMI table sur un rebond de l'économie européenne de 4,4 % en 2021 (estimation au 6 Avril 2021), au lieu des 4,2 % prévus en Janvier 2021. L'économie mondiale, elle, devrait croître de 6 % cette année.

En 2021, l'activité en Zone Euro devrait à nouveau se contracter, mais dans une moindre mesure. Les gouvernements ont en effet cherché à minimiser l'impact économique des mesures imposées, notamment en maintenant les écoles ouvertes et en préservant certains secteurs d'activités (construction, industrie).

L'économie française, résiliente en 2019 (1,5 %), a été durement touchée par la pandémie COVID-19 en 2020, le PIB reculant de 8,3 % selon l'INSEE. Sur le marché du travail, l'impact risque d'être impressionnant. Afin de soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adapté dès Mars le dispositif d'activité partielle, qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards € (1,3 % de PIB). En 2021 il sera vraisemblablement supérieur aux 6,6 milliards € prévus. Malgré les mesures exceptionnelles de soutien au marché du travail, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % en milieu d'année 2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin de 2022 (soit son niveau du 4^{ème} trimestre 2019, alors qu'il était descendu à 7,1 % au 1^{er} Trimestre 2020).

Pour l'année 2021, le Budget de Moret Seine et Loing s'élève à 41 422 068 € et se décompose comme suit :

- ⇒ Section d'investissement dont RAR 2020 : 9 946 310 €
- ⇒ Section de fonctionnement : 28 578 671 €
- ⇒ Budgets Annexes (fonctionnement et investissement) : 2 897 087 €



Envoyé en préfecture le 21/04/2021
 Reçu en préfecture le 21/04/2021
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

SYNTHESE DES BUDGETS

| Détail du Budget Principal | Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
|---|---------------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Opérations Financières, Fiscales et Syndicats (SDIS – OM) | 15 876 294 € | 25 636 691 € | 2 844 335,00 € | 7 355 990,08 € |
| Fonctions supports | 2 019 150 € | 128 000 € | 109 799,90 € | 5 200,00 € |
| Aménagement du territoire | 4 115 868 € | 796 790 € | 2 756 300,00 € | 826 165,00 € |
| Vivre ensemble | 6 567 359 € | 2 017 190 € | 2 545 464,00 € | 245 305,00 € |
| RAR 2020 | 0 € | 0 € | 1 690 411,10 € | 1 513 649,92 € |
| Total Budget Principal | 28 578 671 € | 28 578 671 € | 9 946 310,00 € | 9 946 310,00 € |

| Détail des Budgets Annexes | Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
|---|---------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Office de Tourisme Moret Seine et Loing | 407 574 € | 407 574 € | 4 800 € | 4 800 € |
| Hôtels Entreprises | 544 570 € | 544 570 € | 246 297 € | 246 297 € |
| Pôle Economique des Renardières | 475 200 € | 475 200 € | 789 929 € | 789 929 € |
| Ancien Site ABB | 131 000 € | 131 000 € | 295 198 € | 295 198 € |
| CISPD | 2 519 € | 2 519 € | 0 € | 0 € |
| Total Budgets Annexes | 1 560 863 € | 1 560 863 € | 1 336 224 € | 1 336 224 € |

| | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|
| BUDGET GLOBAL | 30 139 534,00 € | 11 282 534,00 € |
|----------------------|------------------------|------------------------|

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

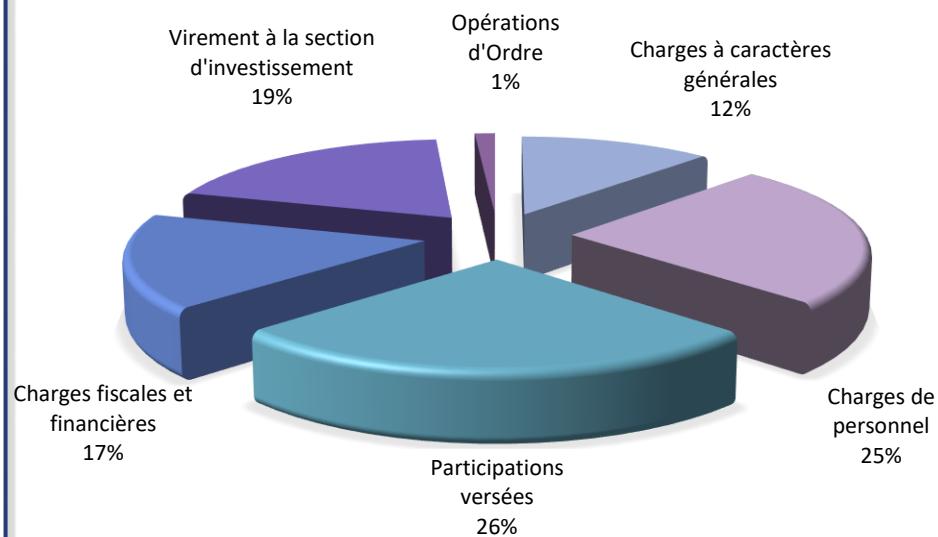
Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

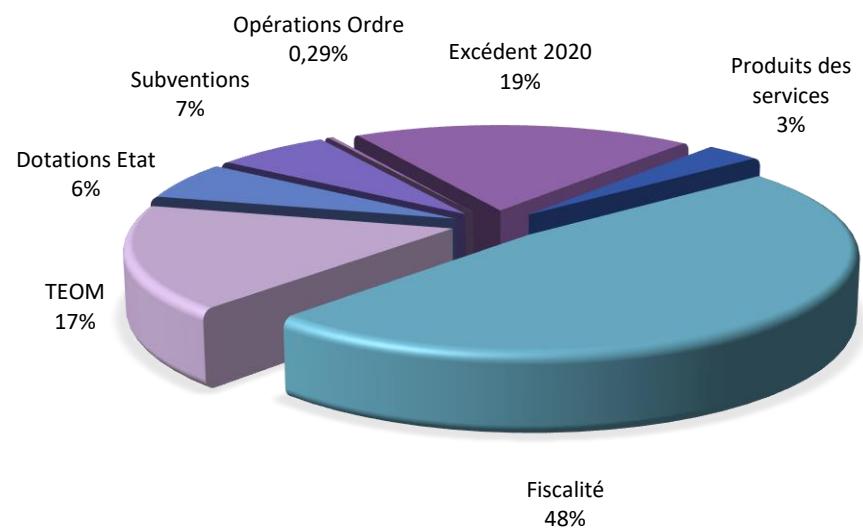
I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement 2021



Recettes de Fonctionnement 2021



Dépenses de Fonctionnement : 28 578 671 €

Elles se décomposent en sept rubriques principales :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 3 430 830 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (Petite Enfance, Jeunesse et Sports, Centre Social, Culture, Aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 6 996 740 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par l'augmentation mécanique des salaires, SMIC et effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
Effectif de la collectivité au 1^{er} Janvier 2021 se répartissant comme suit :
 - agents fonctionnaires : 97
 - agents sous contrat (droit public), hors élus et vacataires : 56
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 337 712 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 7 622 097 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion ;
→ Les virements vers les budgets annexes – Office de Tourisme Moret Seine et Loing, Pôle Economique des Renardières et Ancien Site ABB ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 368 000 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 1^{er} Janvier 2021 : 2,59 %) ainsi que les frais financiers de la ligne de trésorerie ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 17 910 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

- Dépenses imprévues – Chapitre 022 : 1 082 €
→ Ce chapitre sert à abonder, par virement de chapitre à chapitre, les postes budgétaires où les dépenses n'auraient pas été identifiées lors du budget ;

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections
→ L'amortissement est défini d'une manière générale comme étant la réduction irréversible répartie sur une période déterminée, pour les collectivités, celui-ci est linéaire et ne fait pas application du prorata temporis ;
Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;
→ Le virement vers la section d'investissement pour 5 450 000 € permet de financer les opérations d'investissement et de réduire le recours à l'emprunt ;

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Recettes de Fonctionnement : 28 578 671 €

Les recettes de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 18 422 788 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux fixé à 26,29 % : 3 717 669 €
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE – Taux national : 1 268 295 €
- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 288 000 €
- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOM : 178 000 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe d'habitation – Suppression en cours : 4 889 880 €
- Taxe sur le foncier bâti – Taux fixé à 3,60 % : 1 804 752 €
- Taxe sur le foncier non bâti – Taux fixé à 2,25 % : 22 804 €
- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 85 810 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 4 778 000 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 139 400 € ;

→ Redevance des mines et taxe de séjour collectée : 7 000 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 3 600 800 €

→ Ce chapitre est composé :

- des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) impactées par la contribution au redressement des finances publiques prélevée par l'Etat (estimation 1,2 M€ pour 2021) ;
- des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, FEADER, DRIEE, CNAV,... ;
- Allocations de compensation : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'Etat ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75, 76,77 et 013 : 897 780 €
→ Ce chapitre constate :
 - les produits générés par les services de la petite enfance, de la piscine, de la jeunesse, du centre social et des haltes fluviales ;
 - la participation du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing ;
 - la participation des budgets annexes ;
 - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire ;
 - autres produits divers : remboursement par les assurances pour les dommages aux biens ;
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 84 100 €
→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;
- L'excédent de fonctionnement 2020 : 5 573 203 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2021
Reçu en préfecture le 21/04/2021
Affiché le
ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Récapitulatif de la section de fonctionnement

| Dépenses de Fonctionnement | Crédits 2020 | BP 2021 |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 3 689 665 € | 3 430 830 € |
| Charges de personnel | 6 710 760 € | 6 996 740 € |
| Contribution aux syndicats | 5 755 620 € | 6 016 250 € |
| Autres charges de gestion courante | 1 433 485 € | 1 605 847 € |
| Charges fiscales | 4 324 672 € | 4 337 712 € |
| Charges financières | 390 000 € | 368 000 € |
| Charges exceptionnelles | 26 800 € | 17 910 € |
| Dépenses imprévues | 374 € | 1 082 € |
| DEPENSES REELLES | 22 331 376 € | 22 774 371 € |
| DEPENSES ORDRE | 5 395 000 € | 5 804 300 € |
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 27 726 376 € | 28 578 671 € |

| Recettes de Fonctionnement | Crédits 2020 | BP 2021 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Produit des services | 632 620 € | 737 760 € |
| Impôts et taxes | 18 244 068 € | 18 422 788 € |
| Dotations | 1 246 062 € | 1 247 600 € |
| Subventions et autres dotations | 2 497 523 € | 2 353 200 € |
| Recettes diverses | 173 490 € | 160 020 € |
| RECETTES REELLES | 22 793 763 € | 22 921 368 € |
| RECETTES ORDRE | 82 130 € | 84 100 € |
| Excédent N-1 reporté | 4 850 483 € | 5 573 203 € |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 27 726 376 € | 28 578 671 € |

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

| | Crédits 2020 | BP 2021 |
|--|--------------|---------------|
| Dépenses réelles | 22 331 376 € | 22 774 371 € |
| Recettes réelles - hors cession | 22 793 763 € | 22 921 368 € |
| Epargne de gestion (hors intérêts de la dette) | 852 387 € | 514 997 € |
| Epargne Brute (CAF Brute) | 462 387 € | 146 997 € |
| Remboursement du capital | 1 260 000 € | 1 260 000 € |
| Epargne Nette (CAF Nette) | - 797 613 € | - 1 113 003 € |

| | Crédits 2020 | BP 2021 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| Encours de dette au 31 Décembre | 14 630 443 € | 13 394 372 € |
| Capacité de désendettement en année | 31,64 | 91,12 |

| CA 2020 |
|-------------------------------------|
| Encours de dette au 31 Décembre |
| Capacité de désendettement en année |

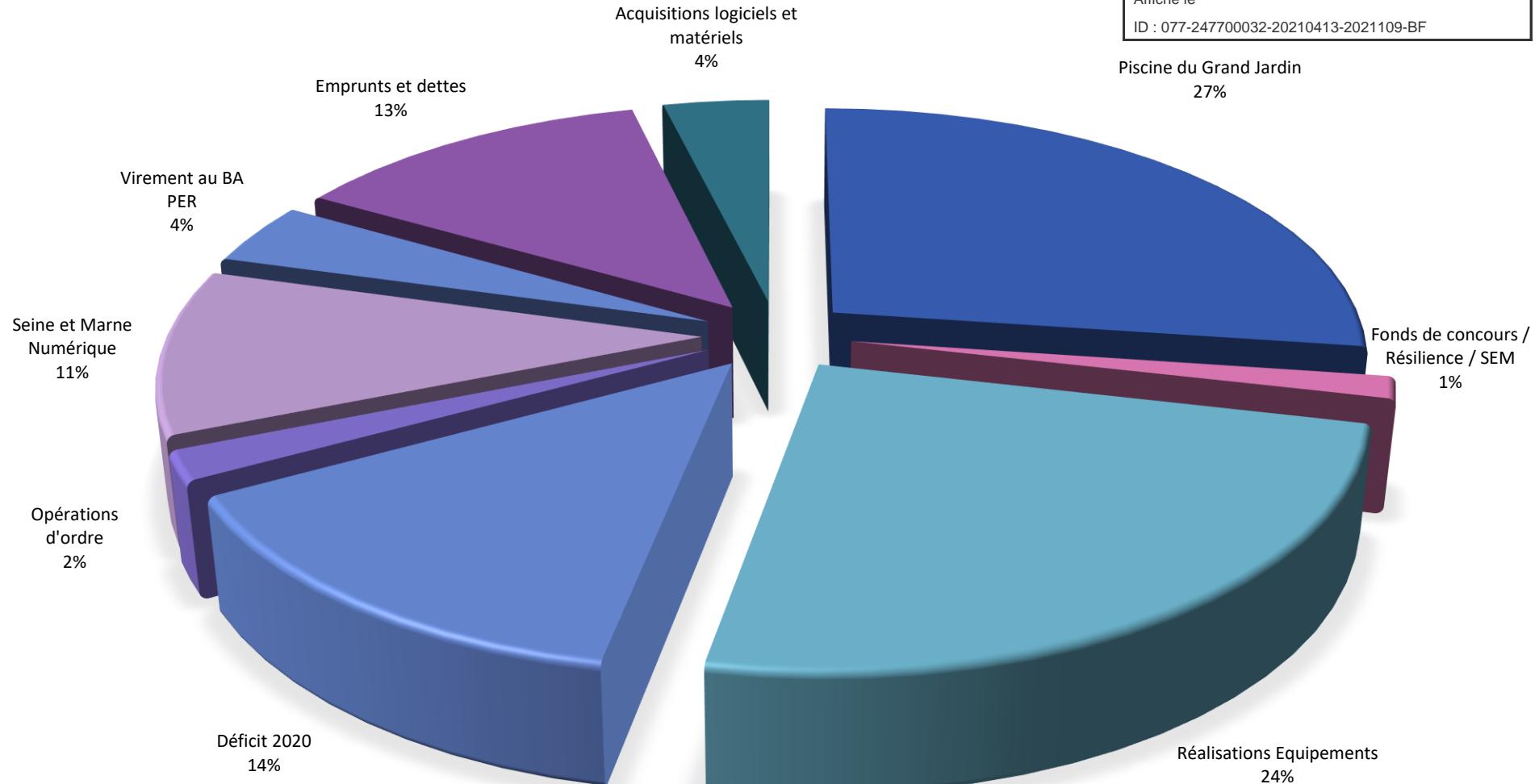
| Informations financières - Ratios | Crédits 2020 | BP 2021 |
|---|--------------|----------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 560,29 € | 572,64 € |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 571,89 € | 576,33 € |
| Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / population | 129,67 € | 169,11 € |
| Encours de dette au 31 Décembre / population | 367,07 € | 336,79 € |
| DGF / population | 31,26 € | 31,37 € |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 30,05 % | 30,72 % |
| Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 103,50 % | 104,86 % |
| Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / recettes réelles de fonctionnement | 22,67 % | 29,34 % |
| Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement | 64,19 % | 58,44 % |

Envoyé en préfecture le 21/04/2021
 Reçu en préfecture le 21/04/2021
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

2. Section d'Investissement

Dépenses Investissement 2021

Envoyé en préfecture le 21/04/2021
 Reçu en préfecture le 21/04/2021
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF



Dépenses d'Investissement : 6 865 663,90 € + RAR 2020 : 1 690 411,10 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20 (hors 204), 21 et 23 : 3 961 763,90 € + RAR 2020 : 1 647 911,10 €
 → Ce chapitre regroupe des opérations structurantes :
 - la réhabilitation de la piscine du Grand Jardin → Financement par l'Etat, la Région IDF, le Département 77 et le CNDS ainsi que l'indemnité d'assurance suite à la crue de 2016 ;
 - le solde de l'aménagement du Pôle Gare Moret / Veneux (Création d'une gare routière) → Financement par l'Etat (DETR) et le Syndicat des Transports ;
 - la rénovation du Stand de Tir → Financement par la Région IDF et le Département 77 ;
 - l'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
 - l'aménagement des structures de la petite enfance ;
 - les programmes récurrents : remise en état ou renouvellement du patrimoine et des équipements ;
 - provision pour le démarrage de l'opération de requalification de la piscine des Collinettes ;
 - provisions pour les opérations présentées dans le cadre du plan de relance, sous conditions d'obtention de financement ETAT ;
- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 1 146 000 €
 → Fonds de concours de 10 000 € attribué à chaque commune membre pour des opérations d'investissement – Solde du dispositif de 2019 ;
 → Participation au fonds de résilience de la Région IDF pour les entreprises impactées par la crise du COVID 19 – Complément à 2020 pour 6 000 € ;
 → Déploiement de la fibre optique par Seine et Marne Numérique – Opération globale de 14 Millions sur le territoire entre 2017 et 2023 – Financement global de MSL fixé à 2,717 Millions d'Euros ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 1 273 800 €
 → Remboursement des dépôts de garantie reçus ;
 → Remboursement de la dette en capital ;
 Le montant de la dette du budget principal s'élève à 14 630 443 € au 1^{er} Janvier 2021
 Le taux d'endettement 2021 (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 63,82 %
 Taux d'endettement = nombre d'année que mettrait la collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources propres, soit moins d'1 an pour MSL

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

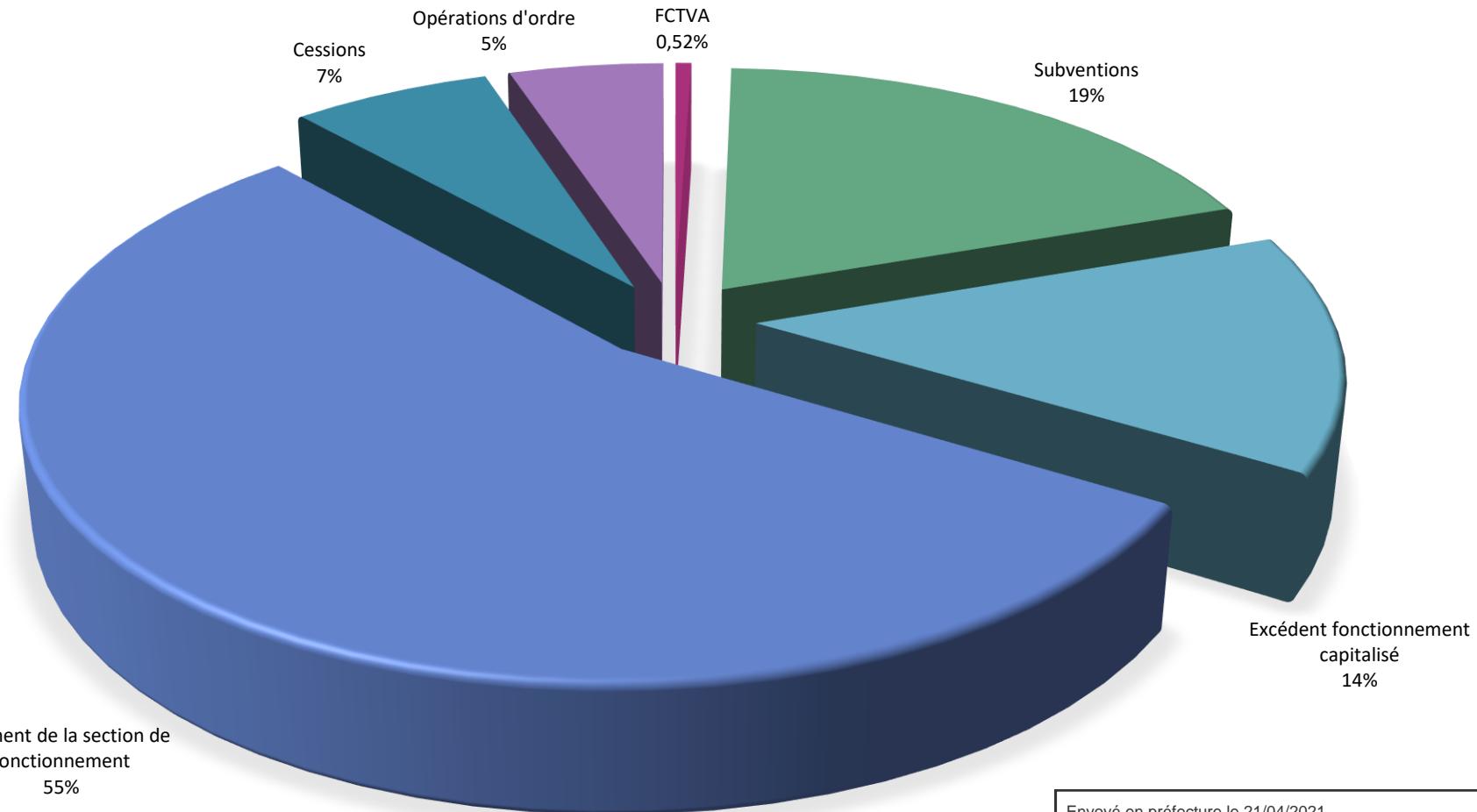
Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

- Participations et créances rattachées – Chapitre 26 : 0 € + RAR 2020 : 42 500 €
→ Inscription de l'augmentation de capital de la SEM MSL votée lors du Conseil Communautaire du 15 Octobre 2020
- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 400 000 €
→ Inscription d'un virement vers le Budget annexe Pôle Economique des Renardières pour l'aménagement de la phase 2 de la tranche 4
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 84 100 €
→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;
- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 1 390 235 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement
→ Déficit de l'exercice 2020 = 1 213 473,37 € ;
→ Besoin de financement des RAR (restes à réaliser) 2020 = 176 761,18 € ;

Envoyé en préfecture le 21/04/2021
Reçu en préfecture le 21/04/2021
Affiché le
ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Recettes Investissements 2021



Envoyé en préfecture le 21/04/2021
Reçu en préfecture le 21/04/2021
Affiché le
ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Recettes d'Investissement : 8 432 660,08 € + RAR 2020 : 1 513 649,92 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en cinq catégories :

- Subventions – Chapitre 13 : 387 105 € + RAR 2020 : 1 513 649,92 €
→ Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77, CNDS, Syndicat des Transports IDF et CAF ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 0 €
→ Pas d'enveloppe au budget prévisionnel pour 2021 ;
- Immobilisations en cours – Chapitre 23 : 100 000 €
→ Les crédits inscrits permettent de constater les avances accordées aux titulaires de marchés publics, conformément à l'article L. 2191-2 du Code de la Commande Publique ;
- FCTVA – Chapitre 10 : 51 455,08 €
→ Récupération du FCTVA sur l'exercice en cours pour les Communautés de Communes ;
- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 50 000 €
→ Remboursement par le budget annexe Hôtels d'Entreprises de l'annuité d'emprunt souscrit par le budget principal pour la construction du bâtiment situé au 5 Avenue des Renardières ;
- Cessions d'immobilisation – Chapitre 024 : 648 805 €
→ Cessions en cours ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Le virement de la section de fonctionnement : 5 450 000 €
- Les dotations aux amortissements : 354 300 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le déficit 2020 : 1 213 473,37 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir les restes à réaliser 2020 : 176 761,18 €
- Dépôt de garantie pour la location de locaux : 760 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-24770032-20210413-2021109-BF

II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME MORET SEINE ET LOING

Section de Fonctionnement : 407 574 €

Section d'Investissement : 4 800 €

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Administratif.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1^{er} Janvier 2016.

III. BUDGET ANNEXE – HOTELS ENTREPRISES

Section de Fonctionnement : 544 570 €

Section d'Investissement : 246 297 €

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations des deux hôtels d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles.

La dette au 1^{er} Janvier 2021 de ce budget annexe s'élève à 850 958 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2020 : 899 779 €)

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Section de Fonctionnement : 475 200 €

Section d'Investissement : 789 929 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

Les prochaines extensions sont conditionnées à la réalisation de la totalité des ventes de la tranche 3 Bis et de la phase 1 de la tranche 4.

Des travaux de branchements seront réalisés en fonction de l'implantation des entreprises.

La dette au 1^{er} Janvier 2021 de ce budget annexe s'élève à 986 667 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2020 : 1 602 152 €)

V. BUDGET ANNEXE – ANCIEN SITE ABB

Section de Fonctionnement : 131 000 €

Section d'Investissement : 295 198 €

Ce budget a été créé pour exploiter l'ancien site ABB à Champagne sur Seine (acquisition, réhabilitation et location de modules à des entreprises).

En 2018, le bâtiment a été cédé à la société Jeumont Electric.

La dette au 1^{er} Janvier 2021 de ce budget annexe s'élève à 288 000 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2020 : 306 000 €) et sera intégralement remboursée en 2021 avec l'excédent d'investissement 2020.

VI. BUDGET ANNEXE - CISPD

Section de Fonctionnement : 2 519 €

Section d'Investissement : 0 €

Dans le cadre des actions du CISPD, Moret Seine et Loing a lancé une étude pour déployer un système de vidéo protection sur le domaine public des communes.

Le financement de cette mission est assuré par le budget principal de Moret Seine et Loing.

BUDGET PRIMITIF 2021 – PRINCIPAL et ANNEXES

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210413-2021109-BF

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|--|--|--|--|
| VOTE | Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice | 30 139 534,00 € | 24 195 382,00 € |
| REPORT | Restes à Réaliser de l'exercice précédent | - € | - € |
| | 002 Résultat de Fonctionnement reporté | - € | 5 944 152,00 € |
| TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | | 30 139 534,00 € | 30 139 534,00 € |
| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
| VOTE | Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice | 7 932 313,90 € | 9 473 380,08 € |
| REPORT | Restes à Réaliser de l'exercice précédent | 1 690 411,10 € | 1 513 649,92 € |
| | 001 Résultat d'Investissement reporté | 1 659 809,00 € | 295 504,00 € |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | | 11 282 534,00 € | 11 282 534,00 € |
| TOTAL DU BUDGET PRIMITIF | | 41 422 068,00 € | 41 422 068,00 € |